

Chance d'obtenir un master

Par **ali63**, le **15/06/2021** à **22:58**

Bonjour,

Je viens de valider ma l2, je vais donc passer en l3

J'ai redoublé ma l1 car je n'ai pas pu me présenter ni aux partiels ni aux rattrapages pour raisons médicales.

J'ai validé ma l1 à 12,28 de moyenne et cette année je valide ma l2 à 14.5 de moyenne (15.10 au s4) avec un 20 en droit pénal et 17 en droit civil (les mineures font baisser ma moyenne)

Après ma l3 je souhaiterais intégrer un master de droit pénal, JPP ou droit privée.

Je n'ai pas trop de possibilité de mobilité car j'ai des enfants alors je commence à avoir peur sur le fait d'obtenir l'un de ces masters.

Pensez-vous que ma moyenne serait suffisante ?

Je fais également énormément de MOOC juridique et je compte faire un stage en juridiction ou en cabinet pendant ma l3

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/06/2021** à **09:02**

Bonjour

Vos moyennes sont très bonnes, félicitation !

Mais ce sont surtout vos notes de LD3 qui seront scrutées par les jurys de Master.

Par **ali63**, le **16/06/2021** à **09:34**

Merci.

Oui je sais que C est les notes de l3 mais je me disais pour un master droit pénal par exemple les notes de l2 compteraient peut-être comme j'ai fait du droit pénal et je n'en ai pas en l3.

J'espère continuer la progression de moyenne en l3

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/06/2021** à **09:42**

Effectivement, votre 20 en pénal en LD2 ne peut qu'embellir votre dossier.

(Même si la plupart des jurys de Masters ont tendance à moins regarder les semestres validés

lors des confinements)

Par **Wolf**, le **16/06/2021** à **20:22**

Bonjour,

Il y a aussi un point important à ne pas négliger. En effet, les masters privilégient les étudiants de leurs facultés (parfois trop à mon sens d'ailleurs) et donc si vous postulez à des masters hors de votre faculté, vous avez moins de chances d'être admis.

En revanche, si votre faculté propose des masters qui vous intéressent, c'est à ceux là que vous avez le plus de chances d'être admis.

Et enfin, concernant les masters de droit pénal, on ne va pas se mentir, il y a beaucoup trop de demandes par rapport au nombre de places disponibles et il est donc extrêmement difficile d'y être admis. Votre moyenne de I2 est cependant excellente! Si vous continuez ainsi en I3 vous aurez votre chance à mon avis! Les masters de droit privé général et de JPP sont moins concurrentiels donc vous aurez potentiellement plus de chances d'être admis dans ces derniers.